



**Montréal, le 20 juin 2018**

**Aux principaux partis politiques du Québec**

**Objet : Campagne électorale 2018 : des questions de la Coalition Main rouge**

Bonjour,

Ce questionnaire préélectoral vous est acheminé par la Coalition Main rouge. Cette coalition, formée par des organisations communautaires, syndicales, étudiantes et féministes revendique une meilleure accessibilité et un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux; s'oppose au recours à leur tarification ou privatisation et fait la promotion active d'autres sources de revenus favorisant une meilleure redistribution de la richesse, notamment une fiscalité plus progressive considérant d'abord et avant tout la capacité de payer.

À nous tous, membres de la Coalition Main rouge, nous représentons autour d'un million de Québécois et de Québécoises. Nous demandons l'écoute et l'attention de vos instances, pour nous acheminer les réponses aux questions qui suivent, mais aussi, pour l'intégration de nos positions dans vos plateformes électorales.

Par des luttes répétées et acharnées, nous avons collectivement bâti un filet social qui assure une société égalitaire et juste. Les programmes sociaux, les services publics et le milieu communautaire doivent permettre de continuer de vivre dans un Québec où personne n'est laissé pour compte et où toutes et tous peuvent vivre dignement. Le démantèlement de ce filet social a assez duré. Le modèle néolibéral qui nous est actuellement imposé remplace les principes de répartition des richesses, de justice sociale et de solidarité par la seule responsabilisation individuelle, par la marchandisation des services et par la recherche de profits à tout prix. Nous refusons ces choix. Nous devons faire autrement, et nous en avons les moyens.

En lien avec notre mission et la campagne électorale sur le point d'être déclenchée, la Coalition Main rouge souhaite entendre vos positions concernant les enjeux suivants :

## **Fiscalité**

Notre coalition estime que d'autres choix sont possibles en matière de finances publiques. Pour nous, les compressions budgétaires, la tarification et la privatisation des services publics ne sont pas les seules façons d'atteindre l'équilibre budgétaire, bien au contraire. À l'austérité, qui semble une fin en soi pour le gouvernement, voire un prétexte pour transformer insidieusement le rôle de l'État, nous opposons d'autres choix.

Voici 18 solutions fiscales et mesures de contrôle des dépenses qui permettraient de renflouer les coffres de l'État de 10 milliards \$ par année, tout en redistribuant la richesse.

Pour chacune de ces mesures, indiquez si votre parti est en accord et si oui, quand et comment vous comptez la mettre en œuvre :

### ***Améliorer la progressivité de l'impôt et revoir les dépenses fiscales des particuliers***

1. Établir 11 paliers d'imposition pour les particuliers = 1 milliard \$
2. Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des individus = 739 millions\$
3. Diminuer le plafond de cotisation des REER = 300 millions\$
4. Réduire les crédits d'impôt pour dividendes = 180 millions\$
5. Moduler les taxes à la consommation en fonction de la nature des biens achetés = 745 millions\$

### ***Rétablir un équilibre entre la fiscalité des particuliers et celle des entreprises***

6. Augmenter le taux provincial d'imposition des entreprises à 15% = 1,22 milliard \$
7. Augmenter la contribution fiscale des entreprises financières notamment en rétablissant la taxe sur leur capital= 600 millionS \$
8. Revoir les dépenses fiscales des entreprises
9. Réduire les subventions aux entreprises = 500 millions\$
10. Augmenter les redevances des entreprises sur l'exploitation des ressources naturelles = 410 millions\$

### ***Lutter contre la fraude et la mauvaise gestion des fonds publics***

11. Lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal = 740 millions\$
12. Lutter contre la corruption et la mauvaise gestion dans l'attribution des contrats gouvernementaux = 600 millions\$

### ***Mesures diverses***

13. Cesser de recourir aux agences de placement dans les institutions publiques de santé = 71 millions
14. Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments, dont l'instauration d'un régime entièrement public d'assurance médicaments = 1 milliard \$
15. Utiliser le logiciel libre dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental = 266 millions\$

### ***Autres solutions fiscales potentielles à l'étude***

16. Cesser de recourir aux PPP dans la construction d'infrastructures publiques
17. Cesser de transférer les chirurgies dans les Centres médicaux spécialisés (CMS) = 30 à 40% moins cher
18. Adopter une politique de rémunération maximale des cadres et dirigeants des institutions publiques, parapubliques et des sociétés d'État

Y a-t-il d'autres mesures fiscales ou de contrôle des dépenses préconisées par votre parti, afin de permettre le financement des programmes sociaux et des services publics à la hauteur des besoins ?

## **Droits sociaux**

Le Québec s'est engagé, en adhérant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), à respecter les droits économiques, sociaux et culturels, dont le droit à un revenu suffisant, le droit au logement, le droit à l'éducation, le droit à la santé, reconnaissant ainsi « que ces droits découlent de la dignité inhérente à la personne humaine ». Il a même le devoir de leur consacrer « le maximum de ses ressources disponibles ».

Comment votre parti compte-t-il s'y prendre concrètement pour mieux reconnaître, consacrer et renforcer ces droits ?

## **Services publics**

En éducation, les investissements actuels sont loin de suffire à combler les déficits accumulés par des années de compressions budgétaires. Les restrictions budgétaires des récentes années ont eu des conséquences négatives sur l'offre de cours, sur le soutien offert aux étudiantes et aux étudiants, sur les conditions d'enseignement, de travail et d'apprentissage. À chaque exercice budgétaire, tous les ordres d'enseignement composent avec ce sous-financement et les véritables perdants sont les étudiantes et les étudiants qui cheminent, de l'école primaire jusqu'à l'université, dans des milieux de vie de plus en plus affaiblis et désavantagés.

En santé et services sociaux, pendant que la rémunération des médecins a explosé, le financement des établissements publics a subi des coupes très sévères, ce qui a grandement affecté les services à la population. Les réinvestissements annoncés dans le dernier budget ne combleront pas le manque à gagner, qui atteint plusieurs milliards de dollars depuis l'élection de l'actuel gouvernement. La prévention, les services sociaux et les soins et services aux aînés sont particulièrement affectés et dans tout le réseau, l'épuisement du personnel et la surcharge de travail atteignent des niveaux critiques. La dernière réforme a désorganisé un réseau déjà étouffé, qui est aujourd'hui en crise, ce qui fait le jeu de ceux qui souhaitent qu'on le privatise. Cette privatisation affecte de plus en plus de personnes et de familles et on assiste à l'émergence d'un système de santé et services sociaux à deux vitesses : un pour les riches et un pour les personnes défavorisées.

En ce qui concerne la petite enfance, le désengagement envers les services de garde éducatifs subventionnés (compressions, stagnation de la création de nouvelles places) et le fait de favoriser les services de garde privés diminuent la qualité de l'ensemble des services. De plus, la modulation des tarifs appauvrit les familles, qui ont dû faire face à un véritable choc tarifaire.

En culture et en environnement, les investissements sont insuffisants. Par conséquent, plusieurs programmes peinent à survivre. Dans les différents autres ministères, les effets des coupes et du sous-financement continuent de se faire durement sentir dans les services aux citoyennes et aux citoyens.

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour assurer le niveau de financement requis pour répondre aux besoins ?

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour assurer un accès pour tous à des services publics de qualité ?

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour améliorer les conditions de travail du personnel et favoriser l'attraction et la rétention du personnel ?

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour contrer la tarification et la privatisation des services publics ?

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour favoriser une gestion démocratique et décentralisée des services publics ?

## **Programmes sociaux**

Les programmes sociaux sont eux aussi négligés. Par exemple, les prestations d'aide sociale permettent à peine de couvrir la moitié des besoins de base, comme se loger, se nourrir, se vêtir et se déplacer. Les dernières réformes de l'aide sociale, dont l'instauration du Programme Objectif Emploi (anciennement projet de loi 70), tendent à rendre cette aide de dernier recours toujours plus conditionnelle et insuffisante. Les personnes qui y ont recours sont souvent victimes de préjugés, alors qu'on les traite injustement de profiteuses et de paresseuses. Trop peu de logements sociaux sont construits chaque année, alors que quelque 40 000 ménages locataires sont en attente d'un HLM, souvent depuis plusieurs années. Québec ne budgète que 3000 nouveaux logements sociaux par année et en raison de l'insuffisance programme de financement, et ce sont moins du tiers qui se réalisent. Pour leur part, les prestations de retraite ne permettent pas de sortir de la pauvreté, surtout pour les femmes qui comptent plus de périodes passées en dehors du marché du travail.

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour assurer un revenu viable pour tous ?

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour lutter et éliminer la pauvreté ?

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour garantir à tous le droit au logement ?

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour assurer à tous un revenu suffisant à la retraite ?

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour assurer pour soutenir toutes les personnes en perte d'autonomie ?

## **Action communautaire autonome**

C'est souvent dans les organismes d'action communautaire autonome que les personnes marginalisées peuvent trouver aide et réconfort, mais également des lieux d'appartenance et d'expression citoyenne. Leur mission est d'aider les personnes à améliorer leurs conditions de vie et à combattre les discriminations qui s'exercent contre elles. Sur le plan démocratique, ces organismes permettent de faire entendre la voix d'une partie de la population que l'on a tendance à exclure du débat public. Bref l'action communautaire autonome est un moteur de justice sociale indispensable ! Mais les groupes sont en manque criant de financement et n'ont plus les moyens de réaliser leur mission adéquatement.

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour assurer un niveau de financement suffisant et stable permettant aux organismes d'action communautaire autonome de répondre à leur mission ?

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour permettre au personnel des organismes d'action communautaire autonome d'améliorer significativement leurs conditions de travail ?

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour mieux reconnaître et garantir l'autonomie organismes d'action communautaire autonome ?

Nous vous remercions de prendre le temps de répondre à ces questions, qui permettront à nos membres de mieux comprendre vos prochains engagements électoraux. Nous diffuserons largement les réponses reçues.

Solidairement,

Le comité action et suivi de la Coalition Main rouge :

- Philippe Crevier, Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)
- Maxime Désy, Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ)
- Gabriel Dumas, Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
- Charles Gagnon, Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)
- Véronique Laflamme, Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Alexandra Pierre, Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)